



Menace de licenciement non justifié

Par **eltotoye**, le **25/04/2012** à **13:08**

Bonjour, voilà je travaille depuis 2ans dans un garage automobile qui a pour activité principale le dépannage, mais je m'occupe essentiellement de la partie réparation mécanique. En début d'année l'activité en dépannage était en forte baisse, mais ce n'était pas le cas de la mécanique. Ensuite après le patron l'entreprise a commencé à avoir quelque difficulté économique il m'a donc fait comprendre qu'étant le dernier arrivé je serais le premier licencié (jusque là je le comprend totalement) mais voilà cela fait déjà 3 mois que nous avons eu cette discussion et entre temps les affaires on quelque peu repris. Le patron m'a dit qu'il connaît apparemment encore quelque difficulté. Étrangement, il a embauché un nouvel employé et a dit à certain employé que le chiffre d'affaire était revenu à la normale mais il me menace toujours de licenciement. J'ai donc le cul entre deux chaises à attendre qu'il prenne une décision et à ne plus savoir pourquoi je bosse. Quel sont les recours dans ce genre de situation. Merci d'avance

Par **pat76**, le **25/04/2012** à **17:19**

Bonjour
Votre employeur devra justifier votre licenciement qui ne pourra être que économique. Il devra avant de vous licencier vous faire des propositions écrites de reclassement. Comme il a embauché un nouvel employé, vous n'êtes plus le dernier arrivé...
Vous continuez votre travail comme d'habitude en évitant les erreurs pour ne pas donner un motif de licenciement valable à votre employeur.
Juste une question. Vous êtes dans l'entreprise depuis deux ans. À compte remonte votre dernière visite médicale à la médecine du travail?

Par **eltotoye**, le **26/04/2012** à **12:10**

début 2011 si je me souvient bien